

BEACHCOMBER GOLF CUP 2022

FORME DE JEU

Greensome double masculin , féminin ou mixte en matchplay sur 6 trous.

en Greensome, les deux jouent à chaque départ et on choisit le meilleur coup. De là, le joueur dont la balle n'a pas été choisie joue le deuxième coup et le premier joue le troisième coup et ainsi de suite.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION , GROUPES ET HEURES DE DEPART.

Date limite d'inscription 30 avril 2022. Les groupes et heure de départ seront constitués, publiés et visibles sur le site du club le 2 mai.

MARQUES DE DEPART

Jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES

1 carte de score par fly.
Chaque compétiteur doit vérifier les scores nets inscrits sur chaque trou avant que les deux signatures soient apposées sur la carte ; celle-ci doit être rendue au comité aussitôt que possible après la fin du tour.
La carte sera considérée comme rendue lorsqu'elle aura été remise au recording à un membre du comité.
Si le compétiteur doit rapporter des faits au comité, (application des règles ou autres), en cas d'absence d'un représentant accrédité il doit le préciser sur sa carte avant de la rendre. Son cas sera alors examiné par le comité avant que la carte ne soit enregistrée sur ordinateur.

DEPARTAGE

En cas d'égalité parfaite au 6^{ème} trou, challenge « plus près du drapeau » d'une distance d'environ 100 m sur le 7^{ème} trou. Le plus près du drapeau des 4 joueurs remporte le matchplay

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Tirage au sort de l'équipe qui débute le premier trou (pile ou face).

L'équipe ne peut pas changer en cours de compétition (maladie, absence, etc) elle sera automatiquement disqualifiée et les points donnés à l'autre équipe. Aucune dérogation possible.

Voir le règlement officiel Beachcomber sur le site www.golf-asso.com

GOLF DE SOUFFLENHEIM BADEN-BADEN

Règles locales

1 Hors limite

La clôture aux trous 6, 8 & 9 côté gauche du fairway à la lisière de la forêt et au Trou N° 7 côté droit du fairway à la lisière du bois est un objet artificiel définissant le hors limite pour lequel un dégagement gratuit n'est pas autorisé.

2 Dégagements gratuits (règles 15 et 16)

Terrains en conditions anormales et obstructions inamovibles. Tous les chemins sont des obstructions inamovibles. Dégagement gratuit R16.1a.

3 Protections de la nature (Biotope)

Sont délimités par des poteaux vert/rouge (Biotope / Zone à pénalité). Par mesure de protection de la nature, il est interdit d'y pénétrer ou d'y jouer. Ce sont des zones de jeux interdites. Dégagement selon la règle 17-1. Pénalité pour le non-respect de cette règle, pénalité générale 2 cps

4 Parterres de fleurs

Les parterres de fleurs (sont des zones de jeu interdites considérées comme terrain en condition anormale du parcours. Dégagement selon la règle 16-1f. Pénalité pour avoir joué depuis cette zone, pénalité générale 2 cps.

Pénalité pour infraction à une règle locale: 1 coup de pénalité

Pénalité générale : perte du trou



Responsables compétition:– Michel Metzger – Vincent Clady

Référent Covid: Michel Metzger